

**Première migration, migration de retour ou migration secondaire ?
Les migrations interrégionales de 2015-2016 à la lumière des
parcours résidentiels antérieurs**

par Martine St-Amour

Données sociodémographiques en bref, octobre 2017
Volume 22, numéro 1, p. 1-8

Notice bibliographique suggérée :

ST-AMOUR, Martine (2017). « Première migration, migration de retour ou migration secondaire ? Les migrations interrégionales de 2015-2016 à la lumière des parcours résidentiels antérieurs », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 22, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-8.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2017
ISSN 1715-6378 (en ligne)
© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Données
sociodémographiques **en bref**

Octobre 2017 | Volume 22, numéro 1

Première migration, migration de retour ou migration secondaire ? Les migrations interrégionales de 2015-2016 à la lumière des parcours résidentiels antérieurs

par Martine St-Amour¹

Environ 193 500 Québécois ont changé de région administrative de résidence entre le 1^{er} juillet 2015 et le 1^{er} juillet 2016. En parcourant leur historique résidentiel depuis 1996, le présent article montre que la majorité d'entre eux n'en sont pas à leur première migration interrégionale. Les déplacements d'une année s'inscrivent ainsi souvent dans la poursuite de trajectoires migratoires amorcées au cours des années précédentes. Les retours dans une région de résidence antérieure comptent à eux seuls pour une part notable des migrations annuelles. Après avoir décrit et quantifié les différents types de migrations interrégionales au Québec, l'article s'intéresse aux parcours migratoires passés des sortants et des entrants dans les différentes régions administratives. Un résumé des grandes tendances de la migration interrégionale en 2015-2016 précède la présentation des résultats.

Bref survol de la migration interrégionale en 2015-2016

Les principales tendances de la migration interrégionale ont fait l'objet d'une analyse complète dans un bulletin intitulé « [La migration interrégionale au Québec en 2015-2016 : les gains disparaissent à Laval, les pertes s'accroissent de nouveau sur la Côte-](#)

[Nord](#) » (Payeur et St-Amour 2017). On y apprend que les 193 500 personnes qui ont migré d'une région à une autre entre 2015 et 2016 représentent 2,4 % de la population québécoise (tableau 1). Comme chaque année, une part importante des migrations interrégionales touchent Montréal et les régions qui lui sont adjacentes. L'intensité des échanges dans ces

Faits saillants

- Parmi les personnes qui ont migré d'une région administrative à une autre en 2015-2016, près de 6 sur 10 avaient déjà changé de région au moins une fois depuis 1996.
- Les migrations de retour dans une région où les migrants ont déjà résidé au cours des 20 années précédentes comptent pour 37 % des migrations interrégionales de 2015-2016.
- Les migrations de retour surviennent souvent peu de temps après la migration précédente. Près de 30 % des migrants de retour ne sont restés qu'une seule année dans la région qu'ils ont quittée en 2015-2016.
- Dans presque toutes les régions administratives, plus de la moitié des sortants sont des personnes arrivées en provenance du reste du Québec au cours des années précédentes et qui ont décidé de repartir. Leur durée de présence moyenne est d'environ cinq ans.
- Les migrants de retour représentent presque la moitié des entrants dans les régions les plus éloignées des grands centres ainsi qu'à Montréal. Dans les autres régions, les retours contribuent plutôt au tiers des arrivées.

TABLE DES MATIÈRES

Première migration, migration de retour ou migration secondaire?	
Les migrations interrégionales de 2015-2016 à la lumière des parcours résidentiels antérieurs	1
La cyberintimidation et les expériences de victimisation	9

1. L'auteure remercie son collègue Stéphane Crespo pour l'élaboration de la base de données utilisée dans cette étude.

Tableau 1

Entrants, sortants, solde migratoire interrégional et taux correspondants¹, régions administratives et ensemble du Québec, 2015-2016

Région administrative	Entrants	Sortants	Solde	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux net
	n			%		
Le Québec	193 448	193 448	0	2,40	2,40	0,00
Montréal	38 087	54 696	-16 609	2,01	2,89	-0,88
Zone adjacente						
Laval	18 037	18 215	-178	4,31	4,35	-0,04
Lanaudière	18 140	15 559	2 581	3,68	3,16	0,52
Laurentides	22 201	16 400	5 801	3,79	2,80	0,99
Montréal	34 775	28 489	6 286	2,31	1,89	0,42
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	15 006	13 965	1 042	2,11	1,97	0,15
Chaudière-Appalaches	8 679	7 722	957	2,09	1,86	0,23
Mauricie	6 241	5 531	710	2,37	2,10	0,27
Centre-du-Québec	6 677	5 764	913	2,79	2,41	0,38
Estrie	7 390	6 460	930	2,36	2,06	0,30
Outaouais	5 181	4 169	1 011	1,39	1,12	0,27
Zone éloignée						
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 867	2 064	-197	2,01	2,22	-0,21
Bas-Saint-Laurent	3 595	3 600	-5	1,83	1,83	0,00
Côte-Nord	1 528	3 007	-1 479	1,64	3,23	-1,59
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3 145	4 144	-1 000	1,15	1,52	-0,37
Abitibi-Témiscamingue	2 053	2 486	-433	1,41	1,70	-0,30
Nord-du-Québec	847	1 177	-330	2,00	2,79	-0,78

1. Les taux sont calculés en rapportant le nombre d'entrants, le nombre de sortants ou le solde à la population de la région en début de période.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

régions se traduit par des taux d'entrée ou de sortie relativement élevés. Montréal en ressort largement déficitaire, avec des pertes nettes se chiffrant à -16 600 personnes. Si Laval a vu ses gains se réduire considérablement depuis quelques années, jusqu'à disparaître en 2015-2016, les Laurentides, Lanaudière et la Montérégie continuent quant à elles d'afficher des gains importants. Tant leurs soldes que leurs taux nets de migration interrégionale sont en effet les plus élevés au Québec.

Les régions dites intermédiaires font elles aussi des gains dans leurs échanges migratoires internes, mais généralement de moindre ampleur que les régions adjacentes à Montréal. Les régions les

plus éloignées des grands centres sont quant à elles déficitaires ou enregistrent au mieux un solde nul. Les départs n'y sont pas forcément plus fréquents que dans les autres régions, comme en témoignent des taux de sortie souvent inférieurs à la moyenne. En revanche, les régions éloignées présentent toutes des taux d'entrée relativement faibles, signe d'une capacité d'attraction plus limitée.

Si les données annuelles permettent de connaître l'ampleur des mouvements d'entrées et de sorties dans les régions, l'analyse des trajectoires migratoires passées des migrants apporte des précisions sur le lien de ces derniers avec leur région de départ ou de destination. On peut notamment savoir si les per-

sonnes qui changent de région le font pour la première fois ou non et, si ce n'est pas le cas, si elles effectuent une migration de retour dans une région où elles ont déjà vécu dans le passé ou si elles choisissent plutôt de se diriger vers une région où elles n'avaient jamais résidé auparavant. Dans les prochaines sections, les migrations internes de 2015-2016 sont catégorisées en tenant compte de l'historique résidentiel des migrants depuis 1996. Les différents types de migrations considérés sont définis à la page suivante. L'encadré méthodologique apporte également des précisions sur les données. Les résultats sont d'abord présentés pour l'ensemble du Québec, puis par région administrative.

Première, deuxième ou plus ? Les migrations interrégionales selon le rang

Le rang d'une migration nous indique sa position dans la trajectoire résidentielle du migrant. Comme le montre le tableau 2, 43 % des personnes qui ont changé de région administrative entre 2015 et 2016 en sont à leur première migration interrégionale depuis le début de la période d'observation, soit depuis 1996 (migration de rang 1). C'est donc un peu plus de la moitié d'entre elles, soit 57 %, qui avaient déjà migré au moins une fois auparavant (migration de rang 2 ou plus). De façon plus détaillée, 26 % des migrants ont réalisé un deuxième changement de région, 14 % un troisième, 8 % un quatrième et 9 % au moins un cinquième. Les migrations de rang 2 ou plus seraient évidemment encore plus nombreuses si l'on remontait plus de 20 ans en arrière.

Les types de migrations interrégionales en 2015-2016

Migration de rang 1 : Migration interrégionale par une personne qui change de région administrative de résidence pour la première fois depuis 1996.

Migration de rang 2 ou plus : Migration interrégionale par une personne qui a déjà changé de région administrative de résidence au moins une fois depuis 1996.

Migration de retour : Migration interrégionale de rang 2 ou plus à destination d'une région administrative où le migrant a déjà résidé au moins une année depuis 1996.

Migration secondaire : Migration interrégionale de rang 2 ou plus à destination d'une région administrative où le migrant n'a jamais résidé depuis 1996.

Le tableau 2 indique que les résultats sont sensiblement les mêmes chez les hommes et les femmes. On trouve un peu plus de migrations de rang 2 ou plus chez les hommes, mais la différence est minime (58 % contre 56 % chez les femmes). Celle-ci concerne plus parti-

culièrement les migrations de rang 5 ou plus, qui sont proportionnellement un peu plus nombreuses chez les hommes (10 %) que chez les femmes (8 %).

Note méthodologique

Les résultats proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (environ 99 % des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, en ce qui concerne tant l'admissibilité d'un bénéficiaire que son adresse de résidence.

Chaque année, l'Institut de la statistique du Québec reçoit une extraction anonymisée du FIPA ayant le 1^{er} juillet comme date de référence. Cette extraction permet de produire des statistiques annuelles de migration interne en comparant, pour l'ensemble de la population admissible, le code postal de résidence au 1^{er} juillet d'une année donnée avec celui au 1^{er} juillet de l'année précédente. Aux fins de la présente étude, les extraits des années 1996 à 2016 ont été fusionnés, ce qui a permis de reconstruire les trajectoires migratoires au Québec durant toute cette période pour les individus âgés de 20 ans ou plus en 2016. Pour les plus jeunes, le suivi débute à leur naissance. Quant aux individus arrivés en provenance d'une autre province ou d'un autre pays après 1996, ils sont suivis à partir de leur arrivée au Québec.

L'étude porte précisément sur les quelque 193 500 Québécois qui ont changé de région administrative de résidence durant l'année 2015-2016. Leurs parcours résidentiels depuis 1996¹ nous indiquent s'ils ont déjà déménagé d'une région à une autre auparavant et, si oui, combien de fois ils l'ont fait. Pour ceux ayant migré plus d'une fois, il est possible de distinguer si la migration réalisée en 2015-2016 est une migration de retour dans une région où ils ont déjà résidé au moins une année au cours des 20 années précédentes ou une migration dite secondaire, c'est-à-dire à destination d'une région où ils n'ont encore jamais vécu. Comme les migrations faites avant 1996 ne sont pas considérées, les déplacements à destination d'une région où un individu a résidé il y a plus longtemps ne sont pas désignés comme des migrations de retour. Ce sera par exemple le cas d'une personne ayant quitté une région au début de l'âge adulte et qui y retourne une fois atteint l'âge de la retraite. La période couverte est toutefois suffisamment longue pour savoir si les migrants de 2015-2016 quittent une région où ils ont vécu une partie importante de leur vie et s'ils ont ou non une expérience résidentielle assez récente dans la région où ils s'établissent.

1. 70 % des migrants interrégionaux de 2015-2016 ont pu être localisés au Québec à partir de 1996. Les autres sont nés ou sont arrivés au Québec après 1996 et leur suivi débute au moment de leur apparition dans le fichier.

Migration de retour ou migration secondaire ?

Les migrants qui n'en sont pas à leur premier changement de région en 2015-2016 peuvent être divisés selon qu'ils ont déjà vécu ou non dans leur région de destination au cours des 20 années précédentes. La figure 1 reprend ainsi la proportion de migrations de rang 1, mais divise les autres mouvements selon qu'il s'agit d'une migration de retour dans une région où le migrant a déjà résidé ou d'une migration dite secondaire, c'est-à-dire à destination d'une région où il n'a encore jamais vécu. Les résultats sont dans ce cas-ci présentés par groupe d'âge. Cette classification permet de constater que les migrations de retour représentent une composante importante des flux migratoires annuels. En effet, 37 % des migrations interrégionales de 2015-2016 peuvent être considérées comme des migrations de retour sur la base des trajectoires résidentielles depuis 1996. Les migrations secondaires dans une nouvelle région de résidence comptent quant à elles pour 20 % des mouvements.

L'importance des divers types de migrations varie évidemment selon le groupe d'âge, puisque la période d'observation couvre dans chaque cas des étapes du cycle de vie plus ou moins propices aux déplacements². Sur la figure 1, le groupe d'âge en 2016 ainsi qu'en 1996 est indiqué afin de montrer la fourchette d'âge durant laquelle les individus ont pu être suivis. Il n'est pas surprenant de constater que parmi les enfants de 0 à 14 ans qui ont changé de région en 2015-2016, la majorité en étaient à leur première migration interrégionale (69 %). Mis à part les toutes premières années de vie, l'enfance est une période où la mobilité est relativement faible, d'où le fait que l'on trouve assez peu d'enfants ayant migré plus d'une fois.

Tableau 2

Répartition des migrations interrégionales selon le rang, par sexe, Québec, 2015-2016

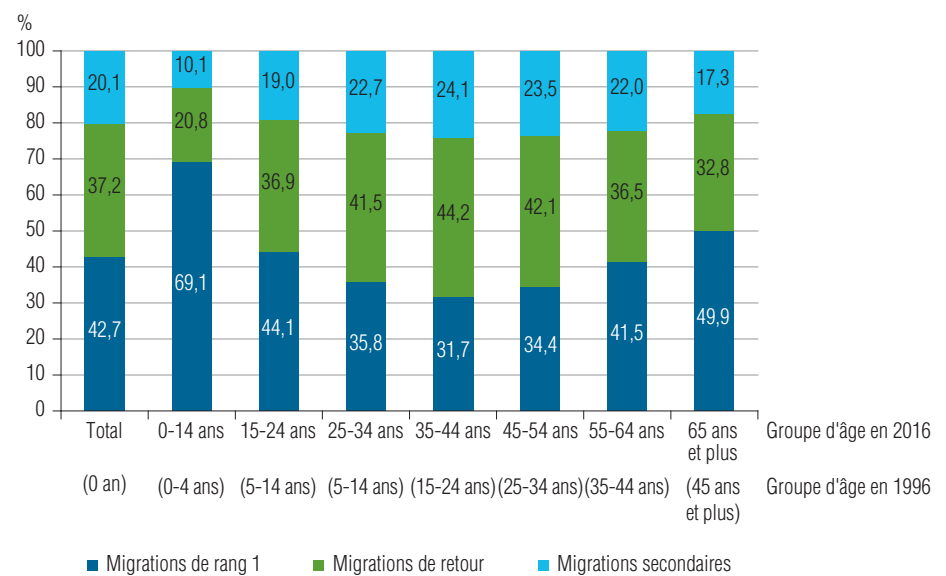
Rang	Total	Hommes		Femmes	
		%			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrations de rang 1	42,7	41,7	43,7		
Migrations de rang 2 ou plus	57,3	58,3	56,3		
2	25,9	25,7	26,2		
3	14,1	14,2	14,0		
4	8,2	8,4	7,9		
5+	9,1	9,9	8,2		

Note: Voir les définitions dans l'encadré de la page 3.

Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Figure 1

Répartition des migrations interrégionales selon le type, par groupe d'âge, Québec, 2015-2016



Note: Voir les définitions dans l'encadré de la page 3.

Source: Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

2. La propension à migrer d'une région à une autre diminue généralement entre 0 et 14 ans, puis remonte à partir de 15 ans jusqu'à atteindre un sommet dans la vingtaine. Elle diminue ensuite rapidement dans la trentaine et la quarantaine, puis plus lentement par la suite (voir le [tableau des taux de migration par groupe d'âge](#) sur le site Web de l'Institut).

Dans les autres groupes d'âge, les migrants de 2015-2016 sont plus souvent des personnes qui ont déjà changé de région de résidence auparavant et qui migrent de nouveau. Chez les 25-34 ans, les 35-44 ans et les 45-54 ans, environ le tiers des migrants en sont à leur première migration interrégionale depuis 1996. Un peu plus de 40 % d'entre eux ont effectué un retour dans une région où ils ont déjà vécu, tandis que près du quart ont fait une migration secondaire à destination d'une nouvelle région. Dans ces groupes d'âge, la période d'observation couvre le début de la vie adulte, soit les années de plus forte mobilité associées au départ du foyer parental, à la poursuite des études postsecondaires, à l'entrée sur le marché du travail ou à la formation de la famille.

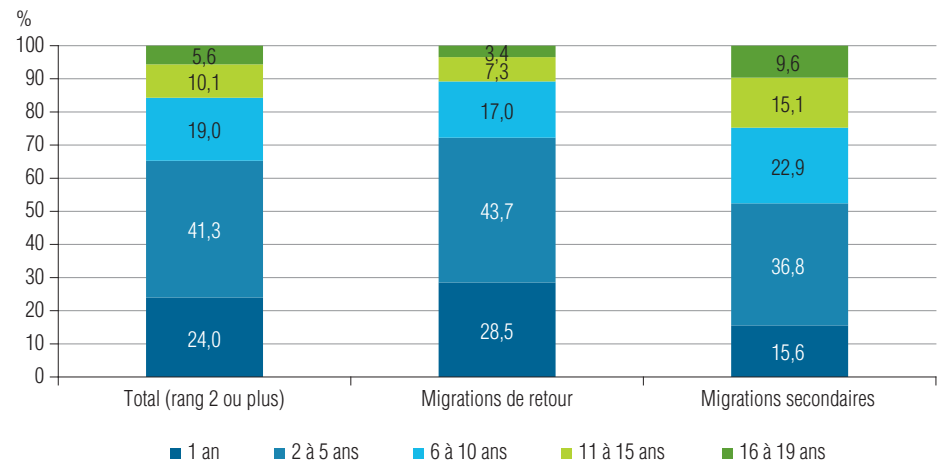
Les migrations de retour et les migrations secondaires sont un peu moins importantes chez les 55-64 ans et les 65 ans et plus, puisque le suivi des trajectoires débute alors que ces individus se trouvaient déjà dans une période de plus grande stabilité résidentielle. Il n'empêche que même chez les 65 ans et plus, la moitié des migrants interrégionaux ont déjà connu au moins un changement de région de résidence au cours des 20 années précédentes.

La durée écoulée depuis la migration précédente

Pour les migrants qui n'en sont pas à leur première migration, il est possible de savoir à quand remonte leur arrivée dans la région qu'ils ont quittée en 2015-2016 et de connaître ainsi le nombre d'années qu'ils y ont passées avant de repartir. La figure 2 montre que, dans l'ensemble, les personnes qui ont réalisé une migration de rang 2 ou plus sont souvent restées peu de temps dans leur région de départ. Au total, près du quart (24 %) d'entre elles n'y ont en effet vécu qu'une seule année. On compte également une part importante de départs après un séjour de deux à cinq ans, soit 41 %. Les proportions sont bien

Figure 2

Répartition des migrations de rang 2 ou plus selon le nombre d'années écoulées depuis la migration précédente, par type, Québec, 2015-2016



Note : Voir les définitions dans l'encadré de la page 3.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

moindres pour les durées plus longues : 19 % de ces migrants sont restés de 6 à 9 ans avant de repartir, 10 % sont restés de 11 à 15 ans et 6 % étaient présents depuis 16 à 19 ans.

Si l'on compare les deux types de migrations de rang 2 ou plus, on constate que les personnes qui ont fait une migration de retour sont souvent restées moins longtemps dans leur région de départ que celles qui ont fait une migration secondaire dans une nouvelle région de résidence. Tandis que 29 % des migrants de retour n'ont résidé qu'une seule année dans la région qu'ils ont quittée en 2015-2016, c'est le cas de 16 % des personnes qui ont fait une migration secondaire. De même, une plus grande part des migrants de retour sont restés de deux à cinq ans avant de repartir (44 % contre 37 %). Inversement, une plus grande part des migrations secondaires sont réalisées après un séjour de six ans ou plus au même endroit³. Il est possible que bon nombre des migrations de retour soient des événements planifiés, par exemple après une formation postsecondaire ou

un contrat de travail à durée déterminée, d'où leur durée souvent brève⁴. Des individus peuvent également choisir de retourner assez rapidement dans une région qu'ils connaissent et où ils ont un réseau social ou familial si l'expérience migratoire s'avère insatisfaisante ou en raison de changements touchant leur situation personnelle.

Quel type de migration pour les sortants et les entrants dans les différentes régions ?

On a vu précédemment que dans l'ensemble du Québec, un peu plus de la moitié des migrations interrégionales de 2015-2016 ont été réalisées par des personnes qui avaient déjà changé de région au cours des années précédentes, dont bon nombre sont retournées dans une région de résidence antérieure. Comment cela se reflète-t-il à l'échelle régionale ? Les sections qui suivent visent à répondre plus précisément à deux questions. D'abord, parmi les sortants de chaque région, combien n'en sont pas à

3. Les données par groupe d'âge, non illustrées ici, précisent que la durée moyenne avant le départ est plus courte chez les migrants de retour dans tous les groupes.

4. La rapidité des retours a aussi été constatée dans le cas précis de la migration interne des jeunes adultes. Voir à ce sujet St-Amour et Bourdages (2017).

leur première migration et sont donc des personnes arrivées du reste du Québec au cours des années précédentes qui ont décidé de repartir? Ensuite, parmi les entrants dans chaque région, combien sont en fait des migrants de retour?

Les sortants : combien n'en sont pas à leur première migration ?

Le tableau 3 apporte des réponses à la première question en répartissant les sortants de 2015-2016 selon que leur départ représente pour eux une migration de rang 1 ou de rang 2 ou plus depuis 1996. Cela permet de constater que dans presque toutes les régions, les sortants sont en majorité des personnes qui n'en sont pas à leur première migration. Il s'agit donc d'anciens entrants qui ont décidé de repartir après un certain temps, que ce soit pour retourner dans une région où ils ont vécu précédemment ou pour s'installer dans une nouvelle région⁵. Dans Lanaudière et les Laurentides, près de 70 % des sortants n'en sont pas à leur première migration. Dans les autres régions, leur part est généralement supérieure à 50 % et dépasse souvent 60 %. La durée de présence moyenne avant de repartir est dans tous les cas d'environ cinq ans.

Le cas de Montréal vaut que l'on s'y attarde, car contrairement à ce qui s'observe dans la plupart des autres régions, les départs sont un peu plus souvent des migrations de rang 1 (55 %) que des migrations de rang 2 ou plus (45 %). C'est donc un peu plus de la moitié des personnes qui ont quitté Montréal en 2015-2016 qui n'avaient encore jamais vécu ailleurs au Québec au cours de la période d'observation. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur ces résultats, dont le profil par âge des sortants. Les enfants de moins de 15 ans, qui réalisent souvent une première migration, y représentent en effet une plus grande part des sortants que dans la plupart des autres régions.

Tableau 3

Répartition des sortants interrégionaux selon le rang de la migration, Québec et régions administratives, 2015-2016

Région de départ	Total	Rang 1	Rang 2 ou plus
	%		
Le Québec	100,0	42,7	57,3
Montréal	100,0	54,5	45,5
Zone adjacente			
Laval	100,0	35,9	64,1
Lanaudière	100,0	30,9	69,1
Laurentides	100,0	30,4	69,6
Montérégie	100,0	43,2	56,8
Zone intermédiaire			
Capitale-Nationale	100,0	38,3	61,7
Chaudière-Appalaches	100,0	39,3	60,7
Mauricie	100,0	37,4	62,6
Centre-du-Québec	100,0	33,6	66,4
Estrie	100,0	35,9	64,1
Outaouais	100,0	44,9	55,1
Zone éloignée			
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	100,0	39,6	60,4
Bas-Saint-Laurent	100,0	44,1	55,9
Côte-Nord	100,0	46,6	53,4
Saguenay—Lac-Saint-Jean	100,0	51,3	48,7
Abitibi-Témiscamingue	100,0	47,4	52,6
Nord-du-Québec	100,0	37,8	62,2

Note : Voir les définitions dans l'encadré de la page 3.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Comparativement à la moyenne, Montréal compte toutefois davantage de sortants qui migrent pour la première fois dans tous les groupes d'âge, à l'exception des 15-24 ans (données non illustrées). Il est possible que la présence d'un certain nombre d'immigrants parmi les personnes qui quittent Montréal contribue à cet écart⁶. Comme Montréal est la première destination au Québec pour la majorité des immigrants, ceux qui partent par la suite n'ont pour la plupart encore jamais vécu dans une autre région.

Enfin, Montréal attire un grand nombre de jeunes adultes du reste du Québec qui peuvent y rester plusieurs années avant de repartir, par exemple une fois arrivés à la retraite. Ces sorties seront toutefois ici considérées comme des migrations de rang 1 si l'arrivée à Montréal s'est faite plus de 20 ans auparavant.

5. On note peu de différence d'une région à l'autre en ce qui concerne l'importance des migrations de retour ou des migrations secondaires parmi les migrations de rang 2 ou plus. Dans la plupart d'entre elles, environ les deux tiers des migrations de rang 2 ou plus sont des migrations de retour dans une région où les sortants ont déjà résidé.

6. Les données utilisées ne permettent pas de connaître la part des immigrants parmi les sortants de Montréal en 2015-2016. Par contre, selon les données du Recensement de 2006, 18 % des personnes qui avaient quitté Montréal pour une autre région du Québec entre 2001 et 2006 étaient nées à l'étranger. Cette part monte à plus de 20 %, voire 25 % dans certains groupes d'âge.

Les entrants : combien sont des migrants de retour ?

Alors que le tableau 3 rattachait les migrants interrégionaux de 2015-2016 à leur région de départ, le tableau 4 les associe à leur région de destination. Plutôt que de porter sur le rang des migrations, les données distinguent dans ce cas-ci les migrants de retour des autres types d'entrants, ce qui permet de répondre à la deuxième question visant à déterminer dans quelle mesure les retours contribuent aux flux d'entrées dans chacune des régions.

Dans l'ensemble du Québec, 37 % des migrations interrégionales de 2015-2016 sont définies comme des migrations de retour dans une région de résidence antérieure. En comparaison, à Montréal, c'est près de la moitié (49 %) des entrants qui sont des migrants de retour. Les retours contribuent aussi à plus de 40 % des entrées dans les régions éloignées, à l'exception du Bas-Saint-Laurent. Il s'agit dans tous les cas de régions déficitaires dans leurs échanges migratoires interrégionaux en 2015-2016. C'est donc dire que les pertes nettes y auraient été encore plus marquées si ces régions n'avaient pas pu compter sur les retours. Rappelons cependant que les migrants de retour sont ici définis comme tels s'ils s'établissent dans une région où ils ont vécu au moins une année depuis 1996. Il ne s'agit donc pas forcément de leur région d'origine, au sens de la région où ils ont vécu leur enfance ou des années significatives de leur vie et où ils possèdent un réseau social et familial. Il est ainsi possible que les retours ne soient pas toujours de la même nature à Montréal et dans les régions éloignées. Montréal est au cœur du système d'échanges migratoires et, de ce fait, elle accueille et perd de nombreux résidents chaque année. Comme une grande partie de ces échanges se font sur de courtes distances avec les régions adjacentes, les allers et retours peuvent être fréquents.

Tableau 4

Répartition des entrants interrégionaux selon le type de migration, Québec et régions administratives, 2015-2016

Région de destination	Total	Migrations de retour %	Autres ¹
Le Québec	100,0	37,2	62,8
Montréal	100,0	48,7	51,3
Zone adjacente			
Laval	100,0	28,7	71,3
Lanaudière	100,0	34,1	65,9
Laurentides	100,0	33,1	66,9
Montérégie	100,0	37,1	62,9
Zone intermédiaire			
Capitale-Nationale	100,0	34,4	65,6
Chaudière-Appalaches	100,0	34,7	65,3
Mauricie	100,0	33,9	66,1
Centre-du-Québec	100,0	32,1	67,9
Estrie	100,0	29,2	70,8
Outaouais	100,0	29,6	70,4
Zone éloignée			
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	100,0	45,4	54,6
Bas-Saint-Laurent	100,0	35,3	64,7
Côte-Nord	100,0	48,2	51,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	100,0	43,4	56,6
Abitibi-Témiscamingue	100,0	50,7	49,3
Nord-du-Québec	100,0	45,7	54,3

1. Migrations de rang 1 ou migrations secondaires.

Note : Voir les définitions dans l'encadré de la page 3.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Dans les régions plus éloignées, une assez forte proportion de retours parmi les entrants tend plutôt à confirmer que ces dernières ont une capacité limitée à attirer des résidents des autres régions.

Les régions adjacentes et intermédiaires comptent quant à elles environ un tiers de migrants de retour parmi les entrants. Ce sont donc deux entrants sur trois qui n'y ont jamais vécu auparavant, ou du moins pas depuis 1996. À Laval, en

Estrie et en Outaouais, ce sont même un peu moins de 30 % des entrants qui y ont déjà résidé. Ces régions affichent toutes des soldes migratoires positifs en 2015-2016. Le fait qu'elles soient en mesure d'attirer des individus qui n'y ont jamais habité contribue visiblement à leur assurer des gains migratoires. Des facteurs tels que l'emploi, l'accès à la propriété ou le cadre de vie peuvent être des motivations pour les entrants qui s'y établissent pour la première fois.

Conclusion

La migration interrégionale est un phénomène démographique important en raison de son effet à long terme sur la distribution de la population à travers le territoire québécois et sur la structure par âge des régions. Chaque année, ce n'est toutefois qu'une petite proportion de la population québécoise qui change de région administrative de résidence (2,4 % en 2015-2016). Par ailleurs, les migrations annuelles sont souvent réalisées par les mêmes personnes qui ont bougé au cours des années précédentes. Aux côtés d'une population plus enracinée se trouve ainsi un petit groupe d'individus plus mobiles qui est responsable d'une part importante des déplacements interrégionaux. En effet, près de 6 migrations interrégionales sur 10 en 2015-2016 ont été le fait d'individus qui n'en étaient pas à leur premier changement de région depuis 1996, plusieurs d'entre eux étant retournés dans une région de résidence antérieure.

Le suivi des trajectoires résidentielles met en lumière des aspects des dynamiques migratoires que les données annuelles ne permettent pas de saisir. Ainsi, dans la plupart des régions, plus de la moitié des départs sont attribuables à des individus qui ont déjà vécu ailleurs au Québec et qui repartent après un séjour souvent assez bref sur leur territoire. Comme une partie substantielle des sortants sont d'anciens entrants, l'intensité des départs n'est pas sans liens avec l'importance des arrivées enregistrées au cours des années précédentes. On en trouve une illustration dans les régions adjacentes à Montréal, qui présentent à la fois des taux d'entrée et de sortie élevés. Dans ces régions, les arrivées restent toutefois plus nombreuses que les départs. Le fait que la majorité des entrants n'y aient jamais résidé auparavant témoigne de leur force d'attraction. À l'inverse, dans les régions les plus éloignées des grands centres, près de la moitié des arrivées sont assurées par des migrants de retour. Cela s'avère insuffisant pour compenser les départs, d'où les pertes migratoires enregistrées d'année en année.

Le fait de ne couvrir que la période 1996-2016 est certes une limite des données utilisées dans cet article, puisque l'on ne connaît pas les trajectoires complètes des personnes âgées de plus de 20 ans. Cependant, remonter plus loin en arrière ferait seulement qu'un plus grand nombre de déplacements de l'année 2015-2016 seraient définis comme des migrations de retour ou des migrations secondaires. Cela ne viendrait que renforcer le constat principal voulant que ces deux types de mouvements, particulièrement les migrations de retour, contribuent largement aux flux migratoires annuels au Québec.

Cet article s'inscrit dans une série d'analyses abordant les migrations interrégionales selon une approche longitudinale (St-Amour et Bourdages 2017, St-Amour, Lachance et Ledent 2008, Girard 2006). Ces études, qui se veulent un complément aux analyses des tendances annuelles, contribuent à mettre en lumière des dimensions moins bien connues de la dynamique migratoire au Québec.

Références

- GIRARD, Chantal (2006). « Combien partent ? Combien reviennent ? Suivi des trajectoires migratoires des jeunes au Québec », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 10, n° 2, février, Institut de la statistique du Québec, p. 1-4. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol10-no2.pdf] (Consulté le 6 septembre 2017).
- GIRARD, Chantal (2006). « La migration interne de 55 à 65 ans au cours de la décennie 1995-2005 », dans DUCHESNE, Louis, *La situation démographique au Québec. Bilan 2006*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 21-35 [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2006.pdf#page=21] (Consulté le 6 septembre 2017).
- PAYEUR, Frédéric F., et Martine ST-AMOUR (2017). « La migration interrégionale au Québec en 2015-2016 : les gains disparaissent à Laval, les pertes s'accroissent de nouveau sur la Côte-Nord », *Coup d'œil sociodémographique*, [En ligne], n° 50, février, Institut de la statistique du Québec, 19 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no50.pdf] (Consulté le 6 septembre 2017).
- ST-AMOUR, Martine, et Emy BOURDAGES (2017). « Rétention et attraction des jeunes dans les régions du Québec : constats tirés du suivi des trajectoires migratoires de quatre cohortes », *Coup d'œil sociodémographique*, [En ligne], n° 58, septembre, Institut de la statistique du Québec, 22 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no58.pdf] (Consulté le 6 septembre 2017).
- ST-AMOUR, Martine, Jean-François LACHANCE et Jacques LEDENT (2008). « Rétention et attraction des immigrants : un portrait régional contrasté et en évolution », *Données sociodémographiques en bref*, [En ligne], vol. 13, n° 1, octobre, Institut de la statistique du Québec, p. 6-8. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol13-no1.pdf#page=6] (Consulté le 6 septembre 2017).